

GRAIN DE MOULINS

Bulletin municipal de Moulins-lès-Metz • ÉTÉ 2025

NUMÉRO

86

*Dans ce numéro, découvrez le magazine
du Conseil Municipal des Jeunes !*





HORAIRES MAIRIES

QUARTIER CENTRE :

6 rue de la Mairie
57160 MOULINS-LES-METZ
Tél : 03 87 60 44 60
Email : accueil@moulins-les-metz.fr

Ouverture au public

Lundi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : Permanence état civil de 10h à 12h

QUARTIER SAINT-PIERRE :

31 rue Chaponost
(entrée de l'école élémentaire Paul Verlaine)
Tél : 03 87 60 44 60

Ouverture au public de la mairie annexe :

Lundi de 13h30 à 17h30 :
Service état civil et élections
Mardi après-midi sur rendez-vous :
Services Sociaux départementaux CCAS
Mercredi de 8h30 à 11h30 :
Police Municipale
Jeudi de 13h30 à 16h30 :
Service scolaire, Périscolaire, culturel et sportif
Vendredi de 8h30 à 12h :
Service urbanisme

LE GRAIN DE MOULINS

Bulletin Municipal de Moulins-lès-Metz
N°201 305.0057

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean Bauchez

INFOGRAPHE ET MISE EN PAGE

Alicia Dascoli

PHOTOS

Mairie de Moulins-lès-Metz

IMPRESSION

Addigraphic

Bulletin municipal de Moulins-lès-Metz -
Tirage 3100 exemplaires.
3ème trimestre 2025 - N° ISSN 1283-5471

Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut
être vendu. Les textes, dessins, photos
ou illustrations fournis doivent avoir fait
l'objet d'une vérification, par leurs auteurs,
sur les droits de reproduction.
Distribué par ATM - Association Travailler
En Moselle

TABLES DES MATIÈRES

ÉDITO DU MAIRE

3

DOSSIER ACTUALITÉ

Le site internet de la Ville fait peau neuve

4

DOSSIER TRAVAUX

Réhabilitation du terrain de Tennis de la Saussaie
Réouverture de l'école Maternelle Paul-Verlaine
Réouverture de l'église Saint-Pierre Apôtre

6

RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS

9

DOSSIER HISTOIRE

À la redécouverte de Georges Gelpé, un devoir de mémoire

11

DOSSIER CENTRAL

L'Euro Marathon fait étape à Moulins-lès-Metz

13

DOSSIER NATURE

Les bons conseils de Romuald Duda
Rappel tri et compostage des déchets

15

DOSSIER PORTRAIT

Denis Boninsegna, Chef d'équipe Aménagement Paysager

19

ZOOM SUR LES SERVICES

L'investissement des Services Techniques

21

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Commune bénéficie de plusieurs Labels !

22

DOSSIER URBANISME

Notre ville en mouvement

23

DOSSIER JEUNESSE

L'été des petits moulinois

26

DOSSIER ACTUALITÉ

Du vin et du lien à Moulins-lès-Metz

29

LA RUBRIQUE ASSOCIATIVE

30

AGENDA MUNICIPAL

32

LA RECETTE DE MICHEL

Le New-York Cheesecake

33

ÉTAT CIVIL

34

TRIBUNE POLITIQUE

Expression des groupes politiques

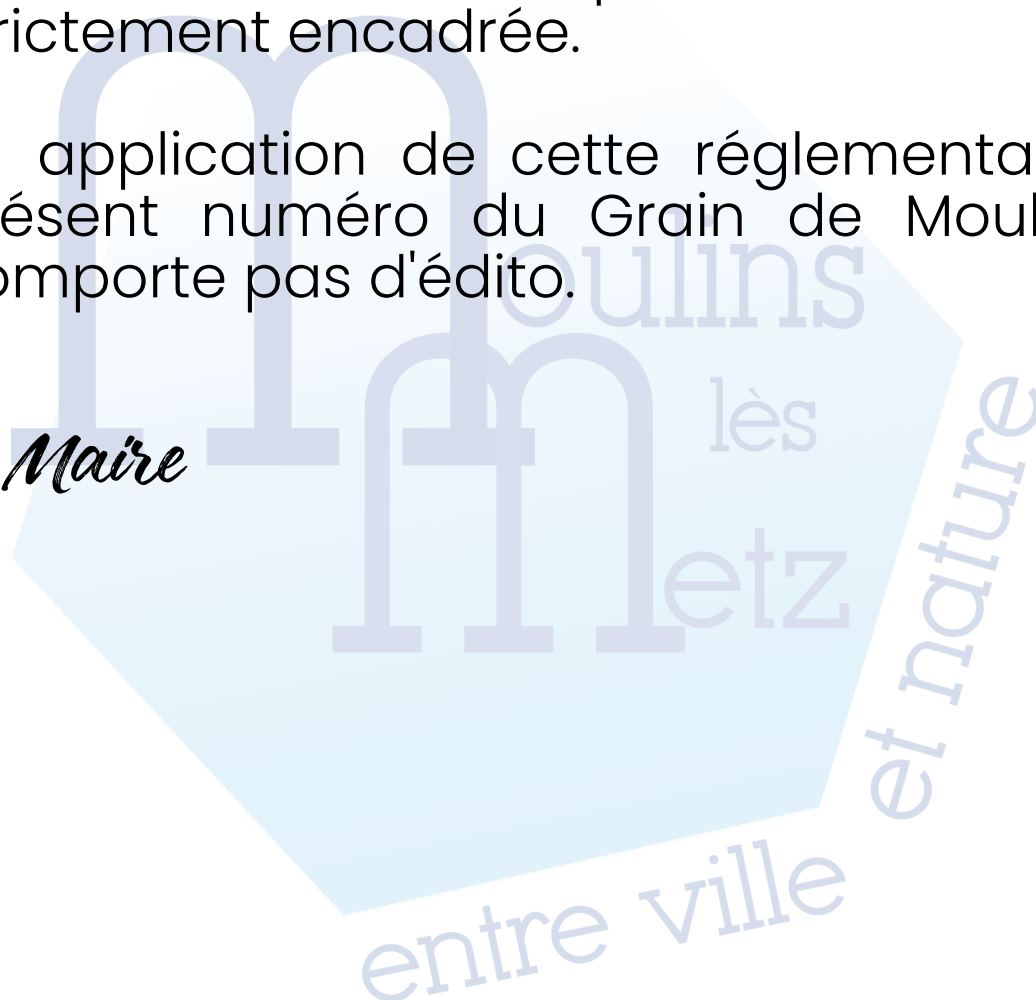
35

Mesdames, Messieurs,

En raison des élections municipales prévues le 15 et le 22 mars 2026 et conformément aux articles L.52-1 et suivants du Code Electoral, la communication en période électorale est strictement encadrée.

En application de cette réglementation, le présent numéro du Grain de Moulins ne comporte pas d'édito.

Le Maire



LE SITE INTERNET DE LA VILLE FAIT PEAU NEUVE !



Conçu dans une optique d'accessibilité et de performance, le nouveau portail numérique de la ville offre aux citoyens une expérience de navigation optimale, intuitive et fluide. Sa structure claire et bien organisée permet un accès simplifié aux services publics et aux informations locales, tout en garantissant une actualisation régulière des contenus pour suivre au plus près la vie municipale.

Pensé comme un véritable outil de proximité, le site propose des espaces dédiés à différents publics (familles, adolescents, nouveaux arrivants, etc.) et assure une transparence renforcée grâce à la mise en ligne de documents téléchargeables.

Parmi ses principales fonctionnalités :

- Découvrir l'histoire, le patrimoine, ainsi que les associations sportives et culturelles de la commune.
- Accéder en un clic aux délibérations, aux publications officielles et à l'affichage légal.
- S'installer sereinement grâce à des informations pratiques sur la gestion des déchets, l'eau courante ou encore les transports en commun.
- Accompagner la vie familiale en facilitant les démarches d'inscription à l'école et au périscolaire.



[www. https://moulins-les-metz.fr](https://moulins-les-metz.fr)

Un gain de temps grâce à des démarches effectuées en ligne :

En effet, il sera désormais possible d'effectuer la réservation des salles des fêtes communales ou de prendre rendez-vous auprès de l'état civil pour des demandes de renouvellement de carte d'identité ou de passeport.

Un allié moderne pour plus de fluidité

Ce nouveau site internet s'inscrit dans la volonté de la municipalité de moderniser ses services et de les rendre plus accessibles à l'ensemble des citoyens.

Il constitue un véritable atout pour la communauté, en offrant une plateforme centralisée et interactive, adaptée aux besoins de chacun.

Document de réservation de salle

Télécharger le document de réservation de salle.

Télécharger

Réserver une salle

Réserver une salle par mail



Informations complémentaires

Contactez le service de réservation de salles communales par téléphone.



ET LES AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION ?



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

CityAll pour informer les habitants en temps réel sur leur smartphone

Grâce à l'application City All, les citoyens peuvent s'abonner au compte de la mairie et rester informés de l'actualité de la commune. L'application permet de :

- Recevoir des alertes et des notifications en temps réel sur le smartphone (alertes sanitaires, travaux, intempéries, événements...) ;
- Effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie ou répondre à des sondages ;
- de suivre la page Facebook de la mairie en direct même sans posséder de compte Facebook, et ce sans avoir besoin de se connecter ni de créer de compte ;
- Enfin, il est possible de consulter les informations diffusées sur les panneaux lumineux de la ville depuis votre téléphone via l'application.

Téléchargez vite l'application !

Moulins-lès-Metz bien informé grâce aux panneaux lumineux !

Vous les avez sûrement déjà croisés au détour d'une rue... Les six panneaux lumineux de Moulins-lès-Metz veillent sur l'information locale ! Placés aux quatre coins de la ville, ils diffusent en temps réel les messages essentiels : informations pratiques, événements, travaux, alertes... Un moyen simple et rapide de rester connecté à l'actualité municipale, en complément des réseaux sociaux et du site de la Ville. Où que vous soyez, l'info vient à vous !



f Sans oublier la page Facebook

Toute l'actualité de Moulins-lès-Metz en un clic ! Suivez la page Facebook de la commune pour retrouver informations pratiques, retours en images et actualités locales.



RÉHABILITATION DU TERRAIN DE TENNIS DE LA SAUSSAIE

UN CHANTIER BIEN LANCÉ !

Entamés le 17 juin 2025, les travaux de réfection des courts de tennis couverts de la Saussaie se déroulent conformément au calendrier prévu, dans des conditions satisfaisantes.

Ce vaste projet de modernisation prévoit la rénovation complète du site, incluant la remise à neuf des terrains, des surfaces de jeu ainsi que des dômes de couverture.

Objectif : offrir aux adhérents du club et aux passionnés de tennis des installations plus modernes, confortables et adaptées aux exigences actuelles de la pratique sportive.

Placés sous la coordination du cabinet KALEOS, les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2025, avec une éventuelle prolongation jusqu'au début de l'année 2026 en cas d'aléas techniques. Durant cette période, les courts intérieurs seront fermés au public, tandis que les terrains extérieurs demeureront accessibles à la pratique du tennis.



QUI INTERVIENT SUR CE CHANTIER :



→ DIEBOLT TP, en charge du lot 1 (terrassement, démolition, gros œuvre),



→ MATHIS, pour le lot 2 (bâtiment),



→ KALEOS, pour la Maîtrise d'Oeuvre.

À ce jour, l'entreprise DIEBOLT TP poursuit les travaux de terrassement sur les terrains de tennis. Un balisage de sécurité sera également installé autour de cette zone pour assurer la protection des usagers et riverains durant la durée des travaux.



LE BUDGET DE CE CHANTIER :

Le montant total de cette réhabilitation s'élève à **1 492 176 € TTC**, dont **120 000 euros de Fonds de concours** apportés par l'EuroMétropole de Metz. Cette opération illustre l'engagement de la municipalité à soutenir le sport pour tous et à investir dans des infrastructures de qualité au service de population moulinoise.





École Maternelle Paul Verlaine : une rénovation au service de la réussite éducative

La commune de Moulins-lès-Metz se réjouit d'avoir pu offrir aux élèves, enseignants et au personnel de l'école maternelle Paul Verlaine un environnement entièrement rénové pour cette rentrée scolaire 2025. Suite à l'affaissement partiel de la toiture en mai 2023, la municipalité a engagé rapidement les travaux nécessaires à la sécurisation du bâtiment. Elle a également saisi cette occasion pour moderniser durablement l'établissement : amélioration de l'isolation, optimisation de l'éclairage, rénovation complète des salles de classe et mise en conformité avec les normes environnementales actuelles.

Un chantier d'envergure

D'un montant total de **456 000 € TTC (380 000 € HT)**, les travaux ont été menés sous la maîtrise d'œuvre de ROUAGE Architecture et achevés au printemps 2025. Plusieurs entreprises locales sont intervenues :

- Ardizzone pour la mise en sécurité,
- L. Couverture pour la dépose et la pose de la charpente,
- Protect Façade pour l'isolation et la réfection des façades,
- Serplast pour le remplacement des menuiseries extérieures,
- Nespola pour la plâtrerie et les faux-plafonds,
- Nicoletta pour les peintures intérieures et les sols,
- AGE pour le gros œuvre,
- Eurocom pour l'électricité.

Une réussite collective



La réussite de ce chantier tient aussi à une forte mobilisation collective. L'ensemble des agents municipaux, et notamment les ATSEM et les agents du Centre Technique Municipal, se sont investis aux côtés des enseignantes, qui ont consacré une partie de leurs vacances à l'aménagement des classes. Grâce à leur engagement, l'emménagement a pu avoir lieu dès la mi-juillet, laissant le temps nécessaire pour préparer sereinement la rentrée. L'inauguration officielle, organisée le 28 août 2025 en présence des élus, du DASEN (*représenté par Monsieur Mickäel Cabbeke, accompagné de son adjoint*), de l'IEN, (*représentée par Madame Florence Speller*), de la communauté éducative et des entreprises, a permis de saluer la qualité des travaux et le travail accompli par tous. Entièrement modernisée, l'école maternelle Paul Verlaine offre désormais un cadre d'apprentissage lumineux, confortable et respectueux de l'environnement, favorable au bien-être des élèves et au travail des équipes pédagogiques.



Coût total des travaux : 456 000 € TTC

Dont une partie a été financée grâce à une subvention de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), d'un montant de 155 082 euros HT, soit 40 % du coût initial du projet.



RÉOUVERTURE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE

Travaux de l'église de Moulines-Centre : un patrimoine sauvegardé



Après dix-huit mois de travaux, l'église **Saint-Pierre-Apôtre de Moulines-Centre** a rouvert ses portes le dimanche 6 juillet. Cette réouverture a été marquée par une journée festive, rassemblant habitants, fidèles et visiteurs autour d'une messe, d'un repas convivial et d'un concert.

Les travaux engagés en début d'année 2024 étaient devenus indispensables. D'importantes fissures avaient été constatées sur l'arc central, séparant la nef du chœur. Afin de sécuriser l'édifice, un linteau a été posé, les fissures ont été comblées et un nouvel enduit est venu restituer

l'aspect initial de l'intérieur. Au cours du chantier, de graves dégradations ont été découvertes dans la charpente, dues à l'attaque de parasites. Des interventions de renfort ont alors été réalisées : moisage, consolidation des fermes, traitement préventif et curatif du bois. Des suspentes ont également été installées pour assurer la stabilité du plafond, solidaire de la charpente. Ces travaux, peu visibles de l'extérieur mais essentiels à la solidité du bâtiment, ont été menés par le conseil de fabrique en étroite concertation avec la municipalité. Leur financement a été intégralement pris en charge par la commune, dans le cadre de sa mission de sauvegarde du patrimoine architectural local.

La municipalité se félicite de la réussite de ce chantier, qui permet aujourd'hui à l'église Saint-Pierre Apôtre de retrouver toute sa place dans la vie cultuelle et culturelle de Moulines-lès-Metz.

 **Coût total des travaux :**
66 700 € TTC



Les Folies Ô Château : un week-end festif et familial

Les 7 et 8 juin derniers, la place du château de Moulins-lès-Metz a accueilli une édition exceptionnelle des Folies d'Ô, rebaptisée pour l'occasion **Les Folies Ô Château**. Deux jours de fête gratuite, ouverts à toutes et tous, dans un cadre enchanteur.

- Samedi 7 juin, la musique était à l'honneur avec une série de concerts live : **Mazy Drugstore, Al and the Bebops, Dusty F'Rocks et Ice Bean** ont enchaîné les performances, dans une ambiance chaleureuse. La soirée s'est prolongée jusqu'à 1h du matin grâce à un DJ set mené par **DJ Little Dash, Tyto Alba et Flo's**.
- Dimanche 8 juin, place à la convivialité et aux familles : balades à poney, jeux d'antan, contes, maquillage, danse country et concert du groupe **Highway Station** ont rythmé la journée. Le marché artisanal a également séduit les visiteurs grâce à ses créations originales.

Cette belle édition, entre musique, animations et bonne humeur, restera un moment fort de la saison estivale à Moulins-lès-Metz. Vivement l'année prochaine !

Moulins-lès-Metz à l'honneur lors du passage du jury "Villes et Villages Fleuris"

Le 24 juin dernier, le jury régional des Villes et Villages Fleuris était en visite à Moulins-lès-Metz pour évaluer les efforts de la commune en matière de **fleurissement, d'embellissement et de respect de la biodiversité**. Cette rencontre a été l'occasion pour les élus et les agents municipaux de présenter avec fierté le travail réalisé tout au long de l'année, malgré un contexte de sous-effectif. Résultat d'un engagement sans faille des équipes techniques, qui ont su redoubler d'inventivité et de professionnalisme pour proposer un cadre de vie toujours plus agréable, fleuri et harmonieux. Massifs colorés, entretien des espaces verts, choix de plantations durables et valorisation du patrimoine naturel : **tout a été pensé pour conjuguer esthétique et écologie**.

Le verdict est désormais officiel : le jury régional a confirmé le maintien de la distinction "2 fleurs", assortie des félicitations de l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est. Une belle reconnaissance qui vient saluer l'investissement collectif de la commune.



L'Irlande s'invite à Moulins-lès-Metz : une belle réussite !

Le vendredi 11 juillet 2025, la cour de l'école primaire Centre s'est transformée en véritable scène celtique à l'occasion de la toute première Soirée Irlandaise organisée par la commune. Un événement festif et fédérateur qui a réuni près de 150 personnes, venues profiter d'un moment musical et convivial en plein air.

Sur scène, le groupe **Iascapall** a envoûté le public avec un concert folk rock mêlant mélodies irlandaises envoûtantes et reprises françaises revisitées. Une prestation énergique et chaleureuse qui a conquis toutes les générations. Rires, chants et pas de danse ont ponctué cette belle soirée d'été, sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Côté restauration, les papilles n'étaient pas en reste : **Alain l'Alsacien** a régalé petits et grands avec ses spécialités généreuses.

Un grand merci à toutes les personnes présentes, aux musiciens et aux bénévoles mobilisés pour la réussite de cette belle soirée. Une nouvelle proposition musicale qui a rythmé le dispositif "**Moulins fête l'été**" avec cette soirée en famille.

Fierté communale : les handballeurs Moulinois à l'honneur

Le 25 juin 2025, le Château Fabert a résonné des applaudissements et de la fierté collective à l'occasion du pot organisé en l'honneur de l'équipe Sénior Masculine de handball de Moulins-lès-Metz. La municipalité a souhaité saluer comme il se doit une saison exceptionnelle pour le Moulins-lès-Metz Moselle Handball, en présence des joueurs, de leurs familles, et des élus.

Le palmarès 2024-2025 est en effet remarquable :

Vainqueurs de la Coupe de Moselle le 8 juin dernier, les séniors conservent leur titre brillamment acquis l'année précédente. À cette performance s'ajoute une première place au championnat, synonyme de montée en Honneur Régional.

Monsieur le Maire a tenu à féliciter personnellement les joueurs, soulignant leur engagement, leur esprit d'équipe et leur exemplarité. Il a également procédé à la remise officielle des coupes, sous les applaudissements d'un public enthousiaste.

Ce moment de convivialité a été l'occasion de saluer l'implication du club et de rappeler combien le sport est vecteur de lien social, de dépassement de soi et de fierté locale. Une belle reconnaissance pour ces jeunes talents qui portent haut les couleurs de Moulins-lès-Metz !



 **3MHB - Moulins lès Metz Handball** • Suivez-les sur Facebook pour ne rien manquer !

À LA REDÉCOUVERTE DE GEORGES GELPE

Un devoir de mémoire.

Liliane Philippe, sa cousine, au coeur des recherches

Tout a commencé par une marche. En octobre 2023, lors d'Octobre Rose à Moulins-lès-Metz, Liliane, habitante de la commune, passe devant le stade municipal. Elle y lit une inscription familière : « Stade Georges Gelpe ». Ce nom lui évoque un souvenir flou, celui d'un cousin dont sa mère lui avait parlé autrefois, un certain Georges, mort pendant la guerre. Intriguée, elle pose la question à la mairie
« Mais au fond, qui était Georges Gelpe ? »



Il sera exécuté le 18 juin 1944 à Vieugy, près de la ville d'Annecy, à l'âge de 22 ans. Il repose aujourd'hui avec six compagnons dans le cimetière de Bonne-sur-Ménoge.



Aujourd'hui, la réponse n'est plus évidente pour la jeune génération. Seul Monsieur le Maire, Jean Bauchez, se souvient d'un nom entendu dans sa jeunesse. Liliane décide alors de mener l'enquête. Elle ne possède qu'une vieille photo numérisée, transmise par son frère, et quelques bribes de souvenirs familiaux. Elle s'adresse à d'anciens amis de ses frères, consulte les archives municipales, interroge les élus... et les pièces du puzzle commencent à s'assembler.

Elle apprend que Georges Gelpe, né à Metz en 1922 et qui a grandi à Moulins-lès-Metz, était résistant pendant la Seconde Guerre mondiale. Réfugié en Haute-Savoie pour échapper au Service du Travail Obligatoire (STO), il rejoint un réseau FTPF dans le Vercors.

Le 9 juin 1944, il est arrêté avec ses camarades par la Milice, puis torturé et livré aux Allemands.

Mais l'histoire de Georges ne s'arrête pas là. Liliane découvre avec émotion qu'il s'était marié à Bonne en 1941 et qu'il était père de deux enfants. Elle entre en contact avec ses petits-enfants, établit avec certitude sa filiation, retrouve sa sépulture, et authentifie la photo familiale. Avec leur aide, elle met la main sur d'autres clichés inédits, des décorations posthumes, et même une photo de Georges avec son équipe de football moulinoise, lors d'un tournoi en 1937.



Le 20 mars 1953, le Conseil Municipal de Moulins-lès-Metz avait voté une délibération pour donner le nom de Georges Gelpe au stade municipal, « dans le but d'honorer la mémoire d'un sportif originaire de Moulins, ancien membre de l'U.S. Moulins, expulsé en 1940 et mort en Résistance ». Soixante-dix ans plus tard, grâce à la ténacité de Liliane, ce nom reprend tout son sens.

La boucle est bouclée.

Et en un symbole fort, le bâton de marche de Georges, celui qu'il emportait en quittant Moulins en 1940, est récemment revenu rue des Écoles, entre les mains de son petit-fils Hervé Gelpe.



« Tant que nous vivrons, tu vivras en nous »



RETOUR EN IMAGES SUR LA CÉRÉMONIE DU SOUVENIR FRANÇAIS

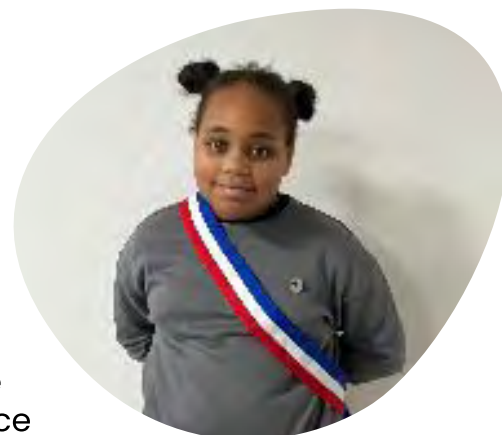
Le 29 juin dernier, la Ville de Moulins-lès-Metz et Le Souvenir Français ont rendu hommage aux enfants de la commune morts pour la France. Cette cérémonie émouvante a également honoré la mémoire de Georges Gelpe. Merci aux élus, aux porte-drapeaux, à l'association du Souvenir Français, aux jeunes du CMJ et à la famille Gelpe, dont la présence a donné tout son sens à cet hommage.



LE CMJ ENGAGÉ DANS LE DEVOIR DE MÉMOIRE

À l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2025, Noéline Bulemvo-Bavarin, élue du Conseil Municipal des Jeunes, a pris la parole pour commémorer le 80e anniversaire de la Victoire. À travers un texte émouvant qu'elle avait rédigé, elle a rappelé l'importance du souvenir, de la paix et du refus de la violence.

Son intervention illustre l'implication active du CMJ dans les cérémonies commémoratives, témoignant de la volonté des jeunes générations de faire vivre la mémoire collective. En succédant à Mélija, ancienne jeune conseillère très investie, Noéline montre que la relève est assurée avec sérieux et conviction.



L'EURO MARATHON

FAIT ÉTAPE À MOULINS-LÈS-METZ



Perturbations de circulation à Moulin-lès-Metz – Quartier des Trois-Haies concerné.



Le dimanche 12 octobre 2025, la ville de Metz accueillera l'Euro Marathon, nouvelle formule de l'événement sportif majeur de l'Eurométropole. Plus de 6 500 participants sont attendus. Le passage de la course dans la commune occasionnera des perturbations de circulation de 8h à 13h30, avec un impact particulièrement marqué sur l'accès au quartier des Trois-Haies.

AFIN DE MINIMISER LA GÊNE POUR LES RIVERAINS, UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE SERA MIS EN PLACE :

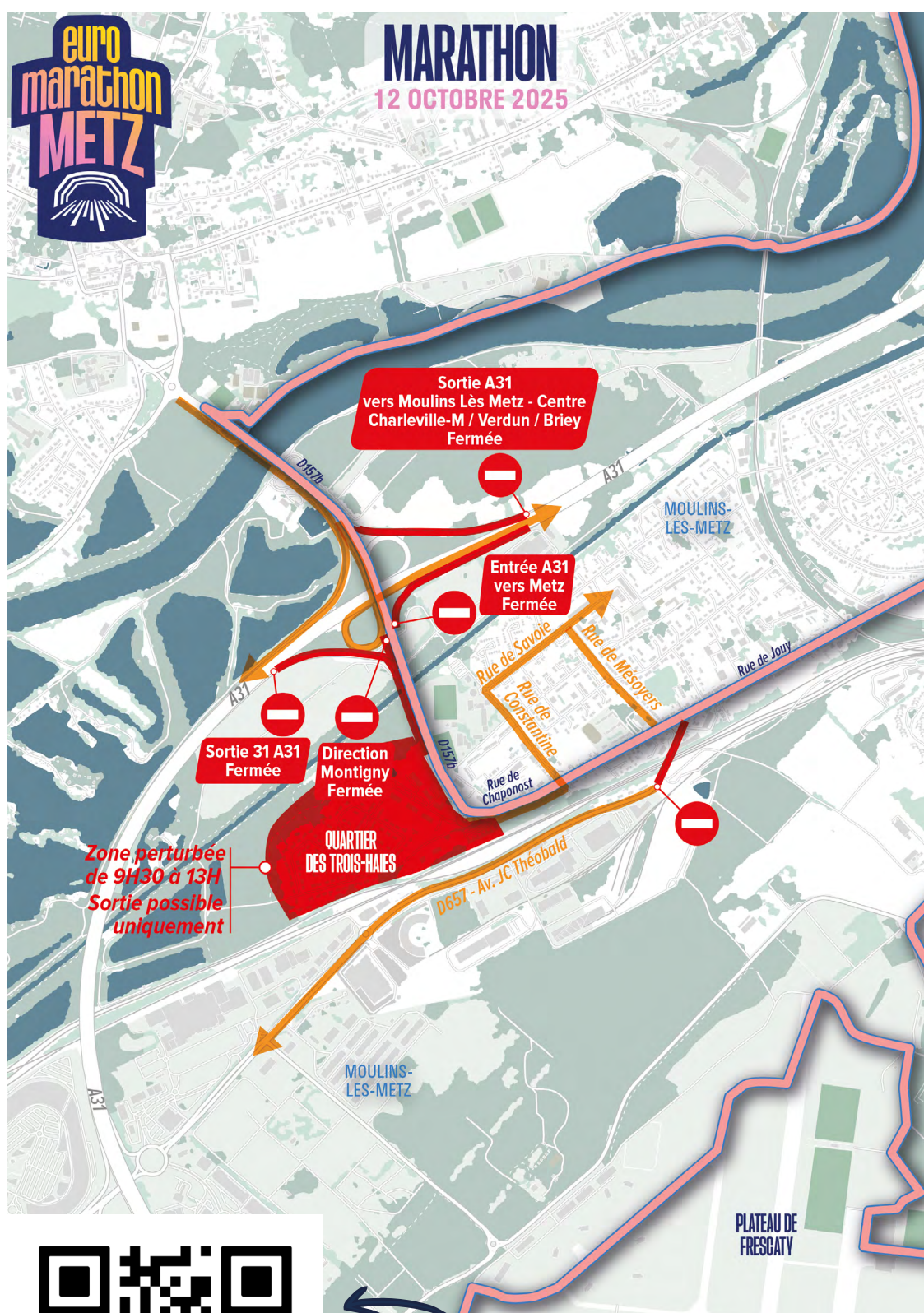
- Une séparation de la chaussée sera réalisée de manière à réserver une voie aux coureurs (dans le sens Moulin Saint-Pierre > M157B) et l'autre aux automobilistes.
- Quatre agents de police seront mobilisés pour réguler le trafic. Deux seront postés au niveau du rond-point des Trois-Haies et deux autres au niveau de la rue de Constantine.
- Seule la sortie du quartier des Trois-Haies sera donc possible, de manière à rejoindre la rue de Constantine, sous réserve de l'accord des forces de l'ordre.

Nous vous conseillons vivement d'anticiper vos déplacements ce jour-là afin d'éviter tout désagrément. **Dans l'éventualité où vous ne pouvez reporter vos déplacements ce jour-là, nous vous conseillons vivement de stationner votre véhicule sur le parking du stade Louis Armand, accessible à pieds via le passage sous la route M157B.**

Toutefois, nous rappelons que, malgré les restrictions de circulation, les véhicules de secours et des forces de l'ordre resteront prioritaires en cas d'urgence et pourront circuler sur l'ensemble du périmètre.



Ci-dessous, la carte avec les perturbations routières prévues le Jour-J.



Plus d'informations sur le site de l'Eurométropole !

LES BONS CONSEILS

DE ROMUALD DUDA



Bulbes, rhizomes et cie : les champions cachés du jardin

Depuis quelques années, les Moulinois ainsi que tous ceux qui accèdent à Moulins-Centre ou à Moulins-St.Pierre par le rond-point centre ou le rond-point des Trois-Haies, ont été surpris et émerveillés, tout d'abord au printemps, puis ensuite en période d'été, par les magnifiques rubans floraux qui accompagnent le visuel sur les bordures extérieures, tout au long de la rotation autour du rond-point. Ces rubans floraux ont été mis en place par le service des Espaces Verts de la commune en utilisant la technique d'implantation mécanisée. Les plantes bulbeuses ont été sélectionnées car elles offrent une grande diversité de formes et de couleurs ne nécessitant pas un travail d'entretien fastidieux et refleurissent d'année en année.

Dans les mélanges sélectionnés, il n'y a pas que des bulbes. Nous allons faire la part des choses en définissant plus précisément ce que cela recouvre. En effet, les plantes bulbeuses comprennent d'autres plantes dont l'origine est un organe de réserve le plus souvent assimilé à un bulbe. Ces organes de réserve ont pour noms : **bulbes, rhizomes, cormes, tubercules, racines tubéreuses, griffes...**

Le terme générique correct pour les définir est **géophyte**. Une géophyte est une plante vivace qui après la floraison et l'assèchement des parties extérieures, survit grâce à sa partie souterraine charnue en attente d'une nouvelle saison de végétation.

Pour une meilleure connaissance, faisons un tour de présentation :

Le Bulbe :

Le bulbe est une tige souterraine renflée, charnue contenant les réserves dont la plante aura besoin pour grandir et fleurir. Plus le bulbe est gros, plus les réserves accumulées sont importantes et plus la floraison sera belle.



Le bulbe peut être écaillé (comme le Lis) ou recouvert d'une fine membrane appelée «tunique» comme c'est le cas de la Tulipe ou de l'oignon. On peut dire bulbe feuillé (comme l'oignon) ou bulbe solide (comme le crocus ou la tulipe).

Les bulbes dits à floraison printanière sont en général rustiques. Ils doivent être plantés en automne et de préférence avant les premières gelées. Ils supportent le froid et en ont même besoin pour initier la végétation et la floraison. Ils peuvent être laissés en place pour refleurir année après année. On peut également les remplacer tous les 4 à 5 ans pour éviter une éventuelle dégénérescence. Si on les laisse en place, en plus de leur floraison renouvelée, ils produisent des bulbilles qui après quelques années (environ 3 ans) vont se mettre à fleurir.

Les bulbes à floraison estivales sont plus sensibles au froid et surtout aux terres lourdes qui accentuent l'humidité froide hivernale. Il est nécessaire de les protéger par un paillis ou les retirer pour les conserver au sec et à l'abri du gel pour les replanter dès que les conditions climatiques le permettent.

Quelques exemples de plantes à bulbes: lys, fritillaire, eucomis, narcisse, jacinthe, ail d'ornement, amaryllis, tulipe, jonquille, muscari, oignon, iris bulbeux.

Le rhizome :



Le rhizome est une tige souterraine horizontale qui pousse sous la surface du sol. Le bourgeon de végétation positionné sur une des extrémités du rhizome indique la direction d'avancement de la pousse tandis que des racines adventives se forment sur toute la longueur du rhizome.

Quelques exemples de plantes à rhizome :

pélargonium, nénuphar, hellébore, bambou traçant, canna, Iris, gingembre, sceau de Salomon...

Le Corme :

Le corme est une tige souterraine, en forme de bulbe, arrondie ou aplatie, renflée et charnue. Le corme disparaît après végétation, mais il est remplacé par un autre corme qui s'est formé dans le même temps en accumulant des réserves nutritives pour la végétation de la saison suivante.

Quelques exemples de plantes à corme :

crocsmia, glaieul, crocus, safran (crocus sativus), alocasia.



Le tubercule :



Le tubercule est une portion de tige souterraine qui s'est enflée en devenant charnue par accumulation de nutriments. De nouvelles pousses pourront se former à partir du tubercule.

Quelques exemples de Plantes à tubercule :

bégonia, cyclamen, dahlia, caladium, pomme de terre.

La racine tubéreuse :

La racine tubéreuse ou racine tubérisée est différente du tubercule. Il s'agit d'une vraie racine charnue et non une tige, épaissie par une accumulation de réserves nutritives.

Quelques exemples de Plantes à racine tubérisée :

érémurus, lis des incas (alstroemeria), patate douce, pivoine, hémérocalle.



La Griffe :



La griffe est un rhizome ou une souche composée de racines courtes, épaisses et charnues en forme de faisceau. On donne ce nom aux racines du muguet lorsqu'il n'est pas sous forme de bulbe et également aux racines d'asperge.

Les bulbilles :

Les bulbilles sont des petits bulbes qui se forment sur les tiges à l'aisselle des feuilles ou près d'un bulbe âgé qui peuvent se détacher de leur support. Ils donnent naissance à une nouvelle plante identique.



Quelques exemples de Plantes qui produisent des bulbilles :

ail, oignon, lys, tulipe.

Le Cayeu :



Le caïeu ou cayeux, en botanique, est un jeune bulbe produit par un bulbe principal. Une tête d'ail ou gousse d'ail est constituée par l'assemblage de petits bulbes autour d'un bulbe initial. Chaque caïeu équivaut au bulbe initial et permet la production d'une nouvelle plante identique à celle d'origine.

Quelques exemples de Plantes qui produisent des caïeux :

iris, safran, ail

Le stolon :

Le stolon est une tige aérienne qui permet à une plante de se multiplier de manière végétative, en produisant de nouvelles pousses à distance de la plante mère. Lorsqu'il se développe sous terre, on parle alors de drageon. Parmi les plantes stolonifères courantes, on trouve le fraisier, le chlorophytum (plante araignée), le bugle rampant (Ajuga reptans) ou encore le lierre terrestre (Glechoma hederacea).



Pour les plantes à bulbe (ou assimilées), une fois la floraison terminée, il est important de couper la tige défleurie (la hampe) afin que la plante ne gaspille pas son énergie à produire des graines, sauf si l'on souhaite les récolter à des fins spécifiques. En revanche, il ne faut pas supprimer le feuillage tant qu'il est encore vert : c'est lui qui permet au bulbe de reconstituer ses réserves en énergie grâce à la photosynthèse. Cette phase de "recharge" est essentielle pour assurer une bonne floraison l'année suivante. Les feuilles agissent en quelque sorte comme des capteurs solaires rechargeant le bulbe, comparable à une pile ou un accumulateur.

Le pseudo-bulbe :



Le pseudo-bulbe est un renflement en forme de bulbe situé à la base d'une tige. On le trouve chez certaines espèces d'orchidées.

RAPPEL TRI ET COMPOSTAGE

DES DÉCHETS



Tri et compostage : les bons gestes à adopter au quotidien

Parce que chaque geste compte pour la planète, il est important de bien connaître les consignes de tri et de compostage en vigueur dans l'Eurométropole de Metz. À Moulin-lès-Metz comme ailleurs, un tri efficace permet de limiter les déchets, de favoriser leur valorisation et de préserver les ressources naturelles.

Ce qui va dans le bac jaune (emballages recyclables) :

- Briques alimentaires, emballages en carton et papiers
- Emballages en métal
- Bouteilles, bidons et flacons en plastique
- Nouveau : Tous les autres emballages en plastique (Films, pots de yaourt, sacs, barquettes)

→ Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs ou dans les bornes enterrées. Inutile de laver les emballages, bien les vider suffit. Laissez les bouchons en plastique sur les bouteilles, ils seront recyclés aussi.



Les ordures ménagères :

A déposer dans les équipements destinés aux ordures ménagères (bacs ou bornes enterrées à couvercle gris ou sacs noirs).

Le verre :

Les bouteilles, les pots et les bocaux en verre pourront être déposés dans les bornes à verre.

Composter, c'est réduire ses déchets et enrichir la terre

Depuis 2023, le compostage est fortement encouragé sur tout le territoire, avec la mise en place de composteurs partagés ou individuels.



À composter :

- Épluchures de fruits et légumes
- Marc de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs, pain sec
- Fleurs fanées, tontes de gazon, feuilles mortes



À ne pas composter :

- Viande, poisson, produits laitiers, agrumes
- Litières, excréments
- Plastiques biodégradables (sauf mention spécifique)
- Huiles et matières grasses, ail, et oignons

→ *Mention spéciale : Merci de déposer vos déchets directement en vrac dans le composteur, sans sac plastique.*



POUR EN SAVOIR PLUS :



Consultez le site de l'Eurométropole de Metz :

 www.eurometropolemetz.eu

 03 87 20 10 00

 qualitedechets@eurometropole.eu

→ Des composteurs individuels sont disponibles sur demande auprès de l'Eurométropole (sous conditions).





PORTRAIT DE DENIS BONINSEGNA

CHEF D'ÉQUIPE AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Depuis le mois de février 2025, la commune peut se réjouir d'avoir accueilli Monsieur Boninsegna comme chef d'équipe «Aménagement paysager» qui fait partie de la Direction de l'Urbanisme et des Services Techniques.

Pourriez-vous vous présenter et parler de votre parcours professionnel ?

Ma passion pour le végétal s'est enracinée très tôt. J'ai grandi au cœur de la roseraie familiale, véritable fierté du village, où mon père m'a transmis dès l'âge de dix ans le savoir-faire de la greffe. De là est née une relation intime avec les plantes, qui ne m'a jamais quitté. Pendant plus de trente ans, j'ai cultivé avec constance une collection d'environ 200 variétés de tomates, renouvelée chaque saison. Le jardinage, pour moi, n'était ni un loisir ni une contrainte, mais une manière de vivre.

Pourtant, je me suis d'abord tourné vers le commerce. J'ai intégré la grande distribution dans le secteur saisonnier, puis pris la responsabilité du rayon jardinage, où j'ai pu conjuguer mes compétences professionnelles et ma passion. Pour aller plus loin, j'ai postulé à une formation de huit mois à l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers. Bien que totalement autodidacte, j'ai su convaincre le jury et ai terminé troisième de ma promotion.

À l'issue de cette formation, j'ai été recruté par la coopérative Lorca comme

responsable du rayon végétaux du Magasin Vert de Metz. Rapidement promu au poste d'acheteur végétal pour les 35 magasins du groupe, j'ai sillonné l'Europe et côtoyé les plus grands pépiniéristes et rosiéristes, poursuivant ainsi un apprentissage permanent.

En 1999, j'ai pris la direction d'une importante jardinerie de 8000 m² dans la zone des trois frontières. Ce fut une expérience riche en responsabilités et en défis. Souhaitant ensuite mettre mon expérience au service des autres, j'ai suivi la formation de Formateur Professionnel pour Adultes (FPA) à l'AFPA de Metz. J'ai alors accompagné des publics en insertion, en formant de futurs jardiniers avec exigence et bienveillance.

Qu'est ce qui vous a motivé à rejoindre la commune de Moulins-lès-Metz ? Et quels sont vos objectifs pour les mois à venir ?

La commune de Moulins-lès-Metz est un véritable terrain de jeu, un jardin grandeur nature riche en potentiel. Il y a beaucoup à valoriser et à améliorer. Ce qui m'a également séduit, c'est la dimension de transmission entre anciens

et nouveaux. Pour moi, un chef d'équipe est un facilitateur : il doit permettre aux agents de travailler dans les meilleures conditions, c'est ce que je m'efforce de faire chaque jour.

Concernant nos objectifs, nous souhaitons passer d'un fonctionnement dans l'urgence à une logique d'anticipation. Par exemple, nous avons identifié les périodes optimales de taille pour les arbustes à floraison, planifié les élagages, et prévoyons de déplacer certains massifs mal positionnés. Pour cela, Monsieur le Maire nous a accordé une zone de stockage au cimetière de Saint-Pierre, qui servira de pépinière provisoire. Cette approche s'inscrit dans une démarche écologique : réutiliser plutôt que jeter.

Toujours dans cet esprit, Moulins-lès-Metz est une commune « zéro Phyto », ce qui interdit l'usage de produits phytosanitaires. Récemment confrontés à une invasion de pucerons sur les hibiscus, nous avons utilisé un remède naturel à base de savon noir et d'huile, qui s'est révélé très efficace. Nous privilégions autant que possible ces alternatives. C'est un véritable enjeu pour nos métiers aujourd'hui.

Comment les citoyens peuvent participer à l'embellissement des espaces verts ?

Selon moi, la première démarche à privilégier serait d'organiser des réunions publiques et des temps de concertation afin d'aller à la rencontre des Moulinois. J'ai déjà évoqué la mise en place prochaine d'une pépinière provisoire, destinée à la replantation des massifs. Cet espace sera bien sûr ouvert au public, et j'aimerais



que nous puissions être présents une matinée tous les quinze jours, pour aller à la rencontre des habitants : répondre à leurs interrogations, expliquer nos actions, et échanger autour des pratiques de jardinage, des variétés locales ou encore des gestes écoresponsables. Ce serait une belle occasion de sensibiliser, de partager nos savoirs respectifs et de créer du lien autour du végétal.

Les Moulinois sont des personnes accueillantes et bienveillantes, qui viennent volontiers à notre rencontre pour discuter avec les équipes. Ils sont très intéressés par les aménagements extérieurs, et il me semble tout à fait légitime de les associer à certaines décisions, comme le choix des couleurs des plantations. Après tout, cela ne coûte rien de demander à une habitante quelle couleur de fleurs elle aimerait voir sous sa fenêtre. Et si cela est réalisable, nous ferons en sorte de répondre à ses souhaits.

Enfin, pour finir, avez-vous une plante/un végétal préféré ?

Je n'ai pas de plante que je n'aime ou que je juge inutile ; ce sont souvent les mauvaises associations ou les mauvais emplacements qui posent problème. S'il fallait en choisir une que j'affectionne particulièrement, ce serait l'**hémérocalle**. Elle incarne, à mes yeux, toute la symbolique du jardin : on l'appelle le « lys d'un jour », car chaque fleur ne dure qu'un jour. C'est une belle métaphore du travail au jardin, fait de recommencements, d'impermanences et de mouvements.

Rien n'y est figé, tout est cycle, et chaque jour est une lutte contre le temps qui passe.



L'engagement quotidien des services techniques au cœur de la vie municipale

Festivités, compétitions sportives, concerts, initiatives associatives ou encore mise en valeur des espaces verts qui font la fierté des Moulinois... Chaque année, Moulins-lès-Metz s'anime grâce à une riche programmation qui rassemble habitants et visiteurs. Ces rendez-vous, véritables temps forts de la vie communale, doivent leur pleine réussite à l'implication constante et exemplaire des agents des services techniques municipaux. Au-delà de ces événements, leur engagement quotidien s'exprime aussi dans l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux, scolaires et sportifs, garantissant ainsi des équipements accueillants et fonctionnels pour tous.



De la préparation à la remise en état des lieux, leur travail est essentiel :



- Installation des salles communales (montage d'estrades, branchements, disposition des tables, écrans et pupitres) ;
- transport de matériel, parfois lourd ou encombrant ;
- entretien des espaces extérieurs et nettoyage des abords ;
- pose de calicots, barrières et panneaux directionnels ;
- et bien sûr, le rangement après les manifestations, souvent réalisé tard le soir ou tôt le lendemain.

Ce travail s'effectue souvent dans des conditions exigeantes, marquées par les imprévus, les astreintes, un effort physique soutenu et des contraintes horaires ou logistiques. La municipalité tient à souligner le professionnalisme, la réactivité et la disponibilité de ces agents, qui, bien souvent dans l'ombre, contribuent au fleurissement de la commune tout au long de l'année, au bon déroulement des événements et au confort de tous les participants.

Chiffres clés :



- 603 heures de travail supplémentaires réalisées depuis le début de l'année
- Dont 433 heures effectuées rien que sur les mois de mai, juin et juillet
- 35 manifestations accompagnées par les services techniques

LA COMMUNE BÉNÉFICIE DE PLUSIEURS LABELS !

? LE SAVIEZ
VOUS ?



Vous avez sans doute remarqué, en arrivant à l'entrée de la ville, des panneaux mentionnant plusieurs labels. Ils ne sont pas là par hasard : chacun récompense un engagement fort de notre commune dans des domaines clés de la qualité de vie, de l'environnement et du sport. Voici ce qu'ils signifient :



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Label national reconnu dans toute la France, il récompense les communes qui s'investissent pour le cadre de vie, l'embellissement des espaces publics et le respect de l'environnement.

Lors du passage du jury le 24 juin 2025 à Moulines-lès-Metz, la Commune a vu sa seconde fleur maintenue, saluant les efforts menés pour améliorer le cadre de vie (voir article page 9).



<https://villes-et-villages-fleuris.com>

Notre commune agit pour :

- Des espaces verts accueillants et bien entretenus
- Une gestion écologique (zéro pesticide, plantation locale)
- Le fleurissement harmonieux de nos rues



LABEL « VILLE SPORTIVE GRAND EST »

Le label "Ville Sportive Grand Est" est une distinction régionale décernée par le CROS Grand Est (Comité Régional Olympique et Sportif) aux communes qui s'investissent activement dans la promotion du sport pour tous.

Les objectifs :

- Valoriser les communes dynamiques sur le plan sportif
- Encourager les politiques locales favorisant l'accès au sport
- Mettre en lumière les initiatives en faveur de la santé, de l'inclusion, du vivre-ensemble et de la jeunesse

Les critères d'attribution :

- La qualité et la diversité des équipements sportifs
- Les actions pour encourager le sport chez les jeunes, les seniors, les personnes en situation de handicap
- L'organisation d'événements ou de manifestations sportives
- Les projets éducatifs autour du sport santé, du sport scolaire ou de la mixité



<https://sportgrandest.eu/fr/label-communes-et-villes-sportives-grand-est.html>



COMMUNE NATURE

Attribué aux collectivités engagées dans une gestion durable de leurs espaces publics, ce label valorise l'abandon des produits chimiques et la protection de la biodiversité.

Notre engagement :

- Zéro pesticide dans les espaces publics
- Préservation des zones naturelles
- Entretien raisonné des espaces verts
- Actions de sensibilisation auprès des habitants et des scolaires



<https://www.grandest.fr/preserver-biodiversite/proteger-nature/commune-nature-2/>

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT



Retour au Plan Local d'urbanisme (PLU) de Moulins-lès-Metz après l'annulation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Metz Métropole :

L'Eurométropole de Metz disposait d'un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** approuvé le 3 juin 2024 et qui couvrait les 45 communes.

Par décision du 24 juillet 2025, le Tribunal administratif de Strasbourg, saisi par des associations de protection de l'environnement et des riverains d'autres communes, a annulé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Eurométropole de Metz.

Le tribunal a notamment jugé que le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Metz Métropole méconnaissait le principe dit « d'équilibre », qui consiste à concilier plusieurs objectifs d'urbanisme, dont l'équilibre des populations résidant dans les zones urbaines et rurales, le développement économique, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection de l'environnement.

C'est donc le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Moulins-lès-Metz, approuvé par le Conseil Municipal le 19 décembre 2017, qui s'applique à nouveau sur l'ensemble du territoire communal à compter du 24 juillet 2025.

Le Plan Local d'Urbanisme de Moulins-lès-Metz est consultable sur le site internet de la commune : <https://moulins-les-metz.fr/urbanisme/plui-et-ppri/> ainsi qu'en Mairie.

Et le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) ?

L'annulation du PLUi n'a aucun impact sur le RLPI et vous pouvez toujours le consulter sur le site internet de l'Eurométropole de Metz à l'adresse suivante :

→ <https://www.eurometropolemetz.eu/les-services/urbanisme-amenagement/reglement-local-de-publicite-intercommunal-rlpi>

Ma maison est-elle dans le périmètre de protection des Monuments Historiques ?



Vous avez la possibilité désormais d'accéder à la carte interactive du périmètre Délimité des Abords de la Commune à l'adresse suivante :

→ <https://plui.eurometropolemetz.eu/pour-approfondir/perimetres-delimites-des-abords-pda>

Quelques rappels et conseils :

1. Pas de travaux sans autorisation !



Tout aménagement modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment doit être autorisé par le service Urbanisme de la mairie.

Des travaux comme une extension, un ravalement, ou un changement de fenêtres doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. De plus, il est interdit de construire, démolir ou aménager sans autorisation officielle. Ces démarches garantissent la conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de Moulines-lès-Metz. **La réalisation de travaux sans autorisation n'est pas sans risque. C'est une infraction passible de sanctions pénales ; cette situation peut également poser des difficultés lors de la vente d'un bien en cas de demande de certificat de conformité.**

2. Dépôt des demandes diverses sur le site de l'Eurométropole

Les demandes de permis de construire, d'aménager ou de démolir, les déclarations préalables de travaux, et même les certificats d'urbanisme peuvent depuis le 1er janvier 2022 être déposés par les particuliers de manière dématérialisée sur le site :

→ <https://urbanisme.eurometropolemetz.eu>

Les personnes morales ont l'obligation depuis le 1er janvier 2025 de déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme sur ce site.

3. Concernant les mini-piscines :

Avec les beaux jours, nombreux sont ceux qui souhaitent installer une mini-piscine dans leur jardin.

Qu'est-ce qu'une mini piscine ?

Il s'agit d'une piscine enterrée d'une surface inférieure à 10m². Elle ne nécessite pas l'obtention d'une autorisation d'urbanisme mais il est tout de même obligatoire que son implantation respecte le Plan Local d'Urbanisme de la Commune. Le service Urbanisme de votre commune est à votre disposition pour vous communiquer les règles d'implantation sur votre parcelle.



4. durée de validité des autorisations d'urbanisme :



Votre autorisation d'urbanisme (comme un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou bien une décision de non-opposition à une déclaration préalable de travaux) dispose d'une durée de validité de 3 ans à compter de la date de délivrance. À noter que votre autorisation est caduque si les travaux n'ont pas commencé dans les 3 ans.

5. que faire en cas de travaux non démarrés dans les 3 ans :

- Il est possible de demander deux prorogations de un an, au moins deux mois avant

l'expiration du délai de validité en cours.

- Cas particulier des autorisations délivrées entre le 28 mai 2022 et le 28 mai 2024 : leur délai de validité est porté à cinq ans (décret n° 2025-461 du 26 mai 2025).
- Cas particulier des autorisations délivrées entre le 1er janvier 2021 et le 27 mai 2022 : leur délai de validité est porté à quatre ans (décret n° 2025-461 du 26 mai 2025).

6. Vos obligations déclaratives fiscales après l'obtention d'une autorisations d'urbanisme :

Vous venez d'obtenir une autorisation d'urbanisme auprès de votre mairie ; Attention vos obligations déclaratives ne sont pas finies.

Il faudra penser, le moment venu, à transmettre en Mairie trois exemplaires de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) et de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Petit conseil : une fois ces formalités réalisées, adressez un courrier à M. le Maire en demandant une attestation de non-contestation de la conformité. Elle vous sera utile en cas de revente de votre bien.

Quelles sont vos formalités fiscales ?

- **1^{ère} ÉTAPE** : après la délivrance de votre Autorisation d'Urbanisme (AU) la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) va vous adresser une demande d'informations. Vous devez alors vous rendre sur le site « [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) » rubrique « *renseignements fonciers attendus* ». Vous serez dirigé vers un questionnaire portant sur le propriétaire, la nature des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement des travaux.
- **2^{ème} ÉTAPE** : à la date d'achèvement des travaux au sens fiscal et au plus tard 90 jours après cette date, vous devez réaliser la télédéclaration de l'achèvement des travaux en vous rendant à nouveau, comme pour l'étape 1, sur le site « [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ».

Une fois réalisée, mais n'oubliez pas dans les 90 jours de l'achèvement des travaux d'effectuer également votre déclaration foncière en ligne afin de bénéficier le cas échéant d'une exonération partielle de 2 ans de votre taxe foncière.

Vous avez déposé votre autorisation d'urbanisme (AU) auprès des services instructeurs



Votre autorisation a été accordée

Début des travaux



Pour toute question concernant les formalités fiscales ou le paiement de vos taxes :

- Connectez-vous au site « impots.gouv.fr »
- Cliquez dans la barre de recherche « GMBI »
- Consultez la documentation
- Dans votre espace particulier – messagerie sécurisée – déposez une demande d'information ou de contact avec votre Service départemental des impôts fonciers.



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLE, 1, rue François de Curel – BP 41 054, 57 036 METZ CEDEX

Le service Urbanisme de la commune reste à la disposition des habitants pour obtenir plus de renseignements :

☎ **03.87.60.37.93** ✉ **urbanisme@moulins-les-metz.fr**

Il est demandé de prendre rendez-vous pour toute étude de projet et vérification de complétude de dossiers.



Horaires d'ouverture :

Le lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

L'ÉTÉ DES JEUNES MOULINOIS



AU PÉRISCOLAIRE :

Périscolaire – Bonnes vacances !

Une petite photo des maternelles vous souhaitant de bonnes vacances d'été durant leur dernier jour de périscolaire !

Les grandes sections passent au self

Les grandes sections de maternelle ont brillamment relevé le défi du passage au self pour la première fois. Fiers et concentrés, ils ont porté leur plateau comme des grands, sans rien faire tomber. Une étape marquante dans leur apprentissage de l'autonomie ce qui leur a valu, la délivrance d'un permis les autorisant au passage au self l'année suivante, en CP.

Pique-nique de fin d'année

Le pique-nique et le goûter de fin d'année du périscolaire ont rassemblé enfants, animateurs et familles dans une ambiance conviviale. Jeux, rires, musique et danses ont rythmé cette belle journée ensoleillée. Un moment chaleureux et de partage pour finir l'année en beauté !



Les Péri'lympiades

Les olympiades du périscolaire ont réuni tous les enfants inscrits autour de défis sportifs et ludiques. Esprit d'équipe, entraide et bonne humeur étaient au rendez-vous !



LES MERCREDIS :

Retour en images des Mercredis : avril à juillet 2025

Un petit tour dans le monde médiéval avec des châteaux forts, des princesses à sauver et des courses de chevaux.

Puis félicitations aux « p'tits chefs » pour avoir préparé les repas de février... comme à la maison !

Cette fin d'année était consacrée au thème de l'eau... entre la sortie à l'aquarium et les expériences diverses.

Sans oublier l'expo manga en partenariat avec la bibliothèque, les séances « déguise-toi ! » quartier Saint-Pierre.

Pour la rentrée, on a décidé ... « de ne pas... rentrer... » avec le thème « **Je reste en vacances !!!** »



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Kids Game du Conseil Municipal des Jeunes pendant les Folies d'O

Un peu de stress, quelques gouttes de pluie... mais beaucoup d'énergie et de bonne humeur !

Les Jeunes du CMJ ont animé leurs premiers Kids Games de leur mandat, malgré une météo peu clémente. Ils ont proposé plusieurs jeux et activités aux enfants moulinois, tel qu'un chamboule tout, tir à l'arc et la confection de bracelets brésiliens... Une belle expérience pour eux... et un chouette moment pour les plus jeunes !



LE CLUB ADOS :

Repas de fin d'année du Club Ados

Comme chaque fin d'année, les ados se sont retrouvés autour du traditionnel « apéro » qui clôture cette belle année au local ensemble.

McFly Animation était aux platines pour les faire danser et chanter.

Le thème de la soirée était « représente tes origines ». Il a inspiré à tous niveaux : tenues, plats et discussions. Chacun a apporté un peu de « chez lui », créant une ambiance chaleureuse et pleine de partages.



MOULINS FÊTE L'ÉTÉ :

Moulins Fête L'été – Séjour Ados

Du 6 au 18 juillet 2025, quatorze jeunes moulinois ont quitté la commune pour s'offrir une bouffée d'air vosgien au Domaine de Longemer, à Xonrupt (88). Au programme : 12 jours intenses de sport, de nature... et de gourmandise !

Un cocktail explosif d'activités

Pas question de s'ennuyer pendant ce séjour rythmé par le thème « Cocktails sportifs en montagne » ! Les ados ont enchaîné les défis : VTT en pleine forêt, escalade sur paroi naturelle, kayak sur le lac, accrobranche en hauteur, et même une initiation à l'astronomie pour ensuite observer, dans la nuit, les étoiles, les yeux tournés vers le ciel. Grâce à une équipe d'animation au top, chaque jour apportait son lot de surprises et de sensations fortes. Entre fous rires, dépassement de soi et entraide, le groupe a tissé des liens solides au fil des activités proposées par les prestataires ou par l'équipe d'animation.

Le "fait maison" au cœur du séjour

Mais ce séjour, ce n'était pas que du sport ! C'était aussi un vrai festival pour les papilles. Tout au long du camp, les jeunes ont pu préparer et savourer des repas « faits maison » : lasagnes fondantes, risotto crémeux, tartiflette bien gratinée, burgers, flamm', et même un brunch généreux pour le matin de la « grasse matinée ». Des plats réconfortants qui ont vite pris leur place parmi les moments préférés du séjour !

Détente et fête pour finir en beauté

Après tant d'efforts (et quelques courbatures), les ados ont profité de la piscine du camping pour se détendre, rigoler et recharger les batteries.

Et pour conclure cette aventure en beauté ? La fameuse boum de fin de séjour ! Une soirée festive pleine d'énergie, avec musique, danses et quelques larmes. De quoi repartir avec des souvenirs inoubliables, un peu de nostalgie... et l'envie de recommencer l'été prochain.



Moulins Fête L'été – 3-17 ans

Du 7 au 25 juillet 2025, plein de petites têtes blondes se sont amusées... se sont dépensées... ont fait des découvertes manuelles et sportives... et surtout sont reparties avec pleins de superbes souvenirs. C'est une centaine d'enfants chaque semaine qui ont exploré l'espace Jules Verne avec leurs décors, leurs cris, leurs rires. Parfois la météo a fait « des siennes ». Un grand merci à toute l'équipe qui a ensuite profité d'un repos bien mérité avant de reprendre du service en septembre ! Merci pour ces beaux souvenirs.

DU VIN ET DU LIEN À MOULINS-LÈS-METZ



Ce nouveau lieu de vie dédié aux épicuriens s'appelle AMMA, une combinaison des prénoms Amandine et Maxime, les deux fondateurs du projet.

Qu'est ce qui vous a donné envie de venir vous installer à Moullins-lès-Metz ?

Nous ne voulions pas nous installer dans une grande ville comme Metz, mais créer un lieu à taille humaine, tourné vers une clientèle locale. Un jour, lors d'un footing à Châtel-Saint-Germain, nous sommes tombés sur ce local à vendre. Assis sur la place Michael Collins, ce fut une évidence : c'est ici que tout devait commencer.

Situé au carrefour des villages, l'emplacement est idéal pour proposer un lieu de rencontre et de convivialité, qui manquait dans les environs. Aujourd'hui, nos clients viennent majoritairement du secteur, et leurs retours positifs nous confirment que nous participons pleinement à la vie locale.



Qu'est-ce que vous proposez ?

Nous sommes avant tout cavistes, spécialisés dans les vins bio, biodynamiques et nature. Nous travaillons avec des vignerons engagés dans une démarche écoresponsable. Cette exigence de qualité guide toutes nos actions.

Nous sommes aussi bar à vin, avec une petite restauration faite maison : croque-monsieur, planches de fromages et de charcuteries à base de produits locaux. Du mercredi au samedi midi, un plat du jour est proposé, cuisiné par le chef Pierre Cordier, également fournisseur de nos pâtés lorrains.

Nous proposons aussi une sélection d'épicerie fine (La Belle-Iloise, maison Montalet) garantissant une traçabilité de qualité. Pour celles et ceux qui ne consomment pas d'alcool, nous avons pensé à une offre locale : sodas artisanaux d'Alsace, jus de fruits des vergers de Saizerais, et café torréfié dans le Jura.

Les privatisations sont possibles (même hors jours d'ouverture) pour entreprises, associations ou particuliers. Des événements autour des accords mets-vins seront également organisés tout au long de l'année.



AMMA - Cave et bar à vins / 8 rue de Verdun, Moullins-lès-Metz

✉ contact@amma-vini.fr

f AMMA • Bar à vins, cave, épicerie

☎ 03 87 31 34 50



Ouvert du mercredi au dimanche
Ouvert non-stop le mercredi et le samedi
(10h00-21h00)
et le dimanche jusqu'à 14h00.

LE CATL (CLUB DES ANCIENS) :



MARDI 20 MAI 2025, UNE APRÈS-MIDI FESTIVE AU CHÂTEAU FABERT !

Dans la grande salle du château, le CATL a célébré les anniversaires de quinze de ses membres, ayant atteint les âges remarquables de 80, 85, 90, et même 95 ans pour deux d'entre eux. À cette occasion, chacun a reçu un présent : une orchidée pour les dames, un coffret de vin pour les messieurs. La fête s'est poursuivie autour de gâteaux et de bulles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

ESCAPADE VOSGIENNE POUR UNE CINQUANTAINE DE MEMBRES DU CATL LE 22 MAI DERNIER.

La journée a débuté par la visite de la Confiserie des Hautes Vosges à Plainfaing, avec dégustations sucrées à la clé. Les participants ont ensuite partagé un excellent déjeuner à l'Auberge du Lac, à Xonrupt. L'après-midi s'est poursuivi en douceur avec une agréable balade en bateau électrique sur le lac de Gérardmer, avant de faire escale au Tholy pour découvrir – et savourer – les spécialités de la charcuterie « Le Vosgien Gourmet ». Une journée riche en découvertes et en plaisirs gustatifs, qui a ravi l'ensemble des participants.



CAP SUR LE SOLEIL DES BALÉARES POUR LES 42 PARTICIPANTS AU VOYAGE 2025 ORGANISÉ PAR LE CATL !

Soleil des Baléares pour quarante deux personnes participants au voyage 2025 organisé par le CATL. Du 4 au 11 juin et au départ du Luxembourg, les inscrits ont rejoint Majorque et l'hôtel Beach Club Font de sa Cala situé au nord est de l'île où les attendaient chambres, restaurants, et piscines. De nombreuses activités et sorties leur ont été proposées, participant à un séjour des plu agréable à la satisfaction de tous.





APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Club de l'Amitié, Quartier Saint-Pierre

“ LE CLUB DE L'AMITIÉ, C'EST PLUS QU'UN CLUB : C'EST UNE FAMILLE. ”

Depuis plusieurs décennies, le Club de l'Amitié anime les mardis après-midi du quartier St Pierre, offrant aux seniors des moments conviviaux autour de jeux de cartes, jeux de société et d'un repas mensuel. Ce sont des instants précieux, où le lien social se tisse et où la solitude recule. Mais aujourd'hui, notre comité vieillit, et certains bénévoles nous ont quittés. À notre tour, nous lançons un appel aux personnes plus jeunes –pour rejoindre l'équipe et reprendre le flambeau., « **N'oublions pas que nous sommes seniors à partir de 50 ans !** »

Le Club est ouvert à tous les seniors, et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux visages pour relancer nos événements : concours de belote, cafés gourmands, loto... Autant d'activités qui ne demandent qu'à revivre, si nous trouvons les forces vives pour les organiser. Pour information, le Café gourmand est repris par l'association "Loisirs et détente". Vous avez un peu de temps ? L'envie de vous engager ? Rejoignez-nous ! Votre aide est précieuse pour faire perdurer ce lieu de vie et de partage.



☎ Contactez-nous au **06 62 11 06 73**

LOISIRS ET DÉTENTE :

Tout au long de l'année, l'Association Loisirs et Détente propose aux habitants de Moulin-lès-Metz un large choix d'activités pour se détendre, rester en forme et partager de bons moments. Gymnastique, gym tonic, Pilates et entretien corporel pour bouger en douceur ou plus intensément ; qi gong, couture et art floral pour développer sa créativité et son bien-être ; informatique, bibliothèque et pétanque pour allier loisirs et convivialité... chacun peut y trouver son bonheur.

L'adhésion est fixée à 15 € par an, donnant accès à l'ensemble des activités.

Lundi	Mardi	Mercredi
14h - 16h INFORMATIQUE APRÈS-MIDI RENCONTRES	14h - 16h INFORMATIQUE	15h - 18h BIBLIOTHÈQUE ADULTES ET ENFANTS
18h15 - 19h15 19h15 - 20h15 PILATES	18h30 - 19h30 QI GONG	15h30 - 16h25 16h30 - 17h25 17h30 - 18h15 18h15 - 19h15 19h15 - 20h00 GYM ENFANTS
19h00 - 20h00 GYM ENTRETIEN	19h45 - 20h45 GYM TONIC	

Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 10h GYM SUR CHAISE	9h - 10h GYM DOUCE	
17h00 - 18h00 PILATES ROSE	9h - 10h PILATES	10h - 12h BIBLIOTHÈQUE ADULTES ET ENFANTS
1x / mois ART FLORAL	14h00 - 18h00 COUTURE	

Association Loisirs et détente / Président : Laurent Perrin

✉ laurent.p57160@gmail.com

📘 Loisirs et détente

☎ 06.58.19.55.82



LES ÉVÉNEMENTS

à Moulins-lès-Metz

AUTOMNE - HIVER



AGENDA
MUNICIPAL

02
octobre

Assemblée générale de l'Association
Loisirs et détente, salle Jules Ferry à 18h30

09
octobre

Cérémonie des Nouveaux arrivants à
19h au Château Fabert

12
octobre

Euro marathon de l'Eurométropole -
Passage dans les rues de Moulins-lès-Metz

17-18-19
octobre

Exposition du club photo passion :
Vendredi 17 octobre 2025 de 14h à 18h
Samedi 18 et dimanche 19 octobre de
10h à 18h au château Fabert

21
octobre

Assemblée Générale du Club de l'amitié -
14h30 à l'espace Jules Verne

18
octobre

Cérémonie des Noces d'Or à 16h au
Salon d'honneur, en Mairie

26
octobre

Moulins-lès-Metz marche pour Octobre
Rose, Château Fabert à partir de 08h

07
novembre

Brocante de l'APE (Association des Parents
d'élèves) dans les rues de Moulins-lès-Metz

11
novembre

Cérémonie patriotique de l'Armistice du
11 novembre - Parvis et Château Fabert

15-16
novembre

Exposition de peinture du Foyer Culturel au
Château Fabert et Journée Portes Ouvertes
de la bibliothèque Pour Tous et braderie

20
novembre

Cérémonie en l'honneur des Moulinois
Méritants - Château Fabert à 18h

8 au 19
décembre

Évènements dans le cadre des Festivités
de Noël pour Tous dans la Ville de Moulins-
lès-Metz

NUMÉROS UTILES ↗

URGENCES

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20

En cas de non réponse, appeler le 15.

UEM

03 87 34 45 45

Distribution d'eau potable

VEOLIA 09 69 32 35 54

Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz

03 72 60 60 40

ENGIE/GRDF

Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33

Raccordement 09 69 36 35 34

PRATIQUE

Enlèvement des encombrants

03 87 20 10 00

Haganis-Service clients

03 87 34 64 60

www.haganis.fr

La Poste agence communale

13 Rue Jeanne d'Arc,
57160 Châtel-Saint-Germain

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h30 et
13h30-17h

Mardi, vendredi : 9h-13h30

Vos demandes de rendez-vous

A l'accueil de la Mairie-centre :

03 87 60 44 60

Par mail :

cabinet-du-maire@moulins-les-metz.fr

Par téléphone au cabinet du Maire :

03 87 60 37 96



INGRÉDIENTS



Ingrédients - 12 parts

Pour la base :

- 200 gr de biscuits petits beures
- 80 gr de beurre

Pour l'appareil :

- 900 gr de fromage frais
- 200 gr de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 4 œufs
- 60 gr de farine
- 20 cl de crème liquide

Matériel :

- Un moule à charnière de 20 cm de diamètre
- Du papier sulfurisé
- Un hachoir (*facultatif*)

LE NEW-YORK Cheesecake



PRÉPARATION : 30 MIN

CUISSON : 40 MIN

LES ÉTAPES



1. Écrasez les biscuits à l'aide d'un pilon ou en les passant au hachoir. Faites fondre le beurre, et ajoutez-le aux biscuits écrasés. Mélangez bien.
2. Tapissez le fond du moule à charnière de papier sulfurisé. Beurrez les côtés du moule et versez le mélange biscuits + beurre.
3. Tassez bien ce mélange sur le fond et les bords du moule en remontant, à l'aide d'une cuillère. Mettez au frais le temps de la préparation.
4. Dans un bol, mettez le fromage frais et les sucres, et fouettez afin de bien détendre le fromage.
5. Ajoutez ensuite les œufs et la farine, et mélangez bien jusqu'à ce que les ingrédients soient bien incorporés.
6. Finissez par incorporer la crème liquide.
7. Sortez le moule du réfrigérateur, et versez-y la préparation.
8. Cuire 40 minutes à 190°C.
9. Laissez bien refroidir après la cuisson, puis laissez quelques heures au frais, afin d'assurer un démoulage parfait !



CONSEILS ET ASTUCES



Surtout laissez bien refroidir plusieurs heures après la cuisson !

Le cream cheese : c'est l'élément phare de cette recette, il peut éventuellement être remplacé par de la ricotta. Privilégiez du Philadelphia, mais le St Morêt ou tout autre fromage frais fera l'affaire. La base de biscuits : ici on utilise des petits-beurre mais libre à vous d'utiliser des spéculoos, des palets bretons ou tout autre biscuit. On peut également utiliser une pâte sablée.

Pour un New-York style : la particularité du cheesecake New-yorkais est l'ajout de crème liquide, ce que l'on ne trouve pas forcément dans toutes les recettes de cheesecakes.

ILS NOUS ONT QUITTÉ :

Jean-Claude BAILLARD
Le 6 mars 2025

Odile, Alice, Marguerite
PIERROT
veuve BENDER
Le 23 mars 2025

Claude, Pierre Antoine VERY
Le 25 mars 2025

Liliane LEONARD
veuve DROUET*
Le 30 mars 2025

Marie, Louise GEISEN
veuve DUCELLIER*
Le 31 mars 2025

Guy, Marcel Emile
ZWINGER*
Le 31 mars 2025

Léon ENDT
Le 03 avril 2025

Philippe FOSSE
Le 4 avril 2025

Hortense MOUGEOTTE
veuve HARNICHARD*
Le 8 avril 2025

Germaine ZIEGER*
Le 9 avril 2025

Jeanne RUBECK
veuve WAGNER*
Le 28 avril 2025

Simone STOTZ
veuve DIEMER*
Le 28 avril 2025

Mauricette KAPPELMEYER
veuve DELANGE*
Le 10 mai 2025

Monsieur FRANÇOIS Raymond*
Le 10 mai 2025

Salvatore CAPPALONGA
Le 14 mai 2025

Anita BRAUN
Le 15 mai 2025

Corine HAUSS
veuve GRAFF
Le 15 mai 2025

Andrée ADAM
veuve MALQUIN*
Le 25 mai 2025

Jeanne Marie GRANDIDIER
Le 26 mai 2025

Françoise Jeanne Augustine SIMON
18 mai 2025

Thierry HENNER
Le 27 mai 2025

Durand Gilbert Antoine
31 mai 2025

Georgette WEBER
veuve SCHAMBER*
Le 6 juin 2025

Adrienne WURCKLER
née STEIER*
Le 15 juin 2025

Rolande GREBMEIER*
Le 23 juin 2025

Maria FAY*
Le 25 juin 2025

Guerrina JARDINÉ née
BELLIN*
Le 26 juin 2025

Michelle BLAIZAT née
BROYER
Le 30 juin 2025

Gilles OFFERLÉ
Le 2 juillet 2025

NAISSANCES :

Clément QASSEMI
Le 26 avril 2025

Camille HERGOTT
STIMPOULKOWSKI
Le 4 mai 2025

Charles JOHANN VAUCHET
10 mai 2025

Léopold BEAUPUY
Le 03 juillet 2025

ILS SE SONT DIT OUI :

Jérémy LOUIS et Beverlie
ROS
Le 21 juin 2025

Christopher MATTANA et
Amandine COURAULT
Le 5 juillet 2025

GROUPE UNION ET INTÉRÊT COMMUNAL

À Moulins-lès-Metz, comme ailleurs, le climat change. Les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents, plus intenses. Face à ce constat, le groupe majoritaire au Conseil Municipal ne peut se permettre d'ignorer un levier d'action concret et à portée de main : la désimperméabilisation des sols.

Nos sols sont recouverts de bitume et de béton. Parkings, cours d'écoles, zones commerciales : l'eau de pluie s'infiltre mal. Elle ruisselle, surcharge les réseaux d'assainissement, et contribue à des inondations ponctuelles (rdc et caves, rue de Savoie et rue de Jouy), tout en appauvrissant nos nappes phréatiques. Ce modèle est à bout de souffle. Conscient des enjeux à venir, le groupe majoritaire soutient la réflexion de la mise en place progressive d'une désimperméabilisation des parkings et des cours d'école. Cette démarche qui s'inscrit dans une mesure écologique est un acte de résilience urbaine et de bon sens économique.

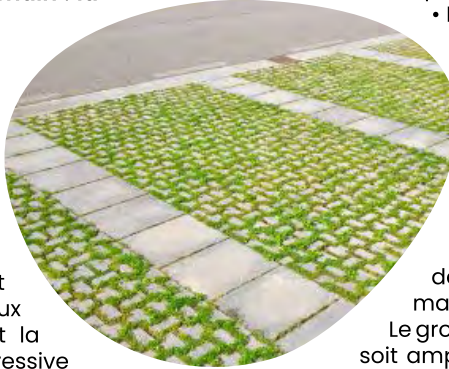
Rendre perméables nos sols, ça consiste en quoi exactement ?

- Rendre perméable, c'est ramener la nature en ville : en remplaçant le bitume par du matériel drainant avec des espaces végétalisés, on crée des îlots de fraîcheur qui réduisent la température ambiante de plusieurs degrés, bénéfiques pour les enfants dans les cours d'école comme pour tous les citoyens.
- Rendre perméable, c'est lutter contre les inondations : en permettant à l'eau de s'infiltrer là où elle tombe, on soulage les réseaux d'évacuation et on réduit les risques de débordements, notamment lors des orages estivaux de plus en plus fréquents.
- Rendre perméable, c'est protéger notre ressource en eau : chaque goutte qui s'infiltre alimente nos nappes et préserve notre autonomie en eau potable.
- Rendre perméable, c'est sensibiliser les jeunes générations : des cours d'école végétalisées, c'est aussi un outil pédagogique pour reconnecter les enfants à la nature.

La commune, suivie par le groupe majoritaire, s'est déjà engagée de manière proactive dans cette politique de désimperméabilisation des espaces publics. Une dynamique a été amorcée avec le réaménagement du parking de l'église du quartier St Pierre. Ce chantier exemplaire a permis de substituer en partie les enrobés classiques par des matériaux drainants, tout en améliorant l'esthétique et l'accessibilité du site. L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie en complète l'aménagement pour l'arrosage estival.

D'autres projets sont actuellement à l'étude pour poursuivre dans cette démarche :

- Le parking du presbytère Centre
 - Le parking de l'église Centre et de la mairie
 - Les cours du groupe scolaire Verlaine
- Le parking Louis Armand
 - La cour de l'école maternelle Saint-Jean
 - La cour du centre culturel Jules Ferry



Pleinement conscient des enjeux environnementaux, le groupe majoritaire s'engage à travers ces projets forts en faveur de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique. La politique de désimperméabilisation n'est plus une option, mais une nécessité.

Le groupe majoritaire souhaite que cette dynamique soit amplifiée et planifiée, avec des objectifs clairs et des moyens à la hauteur de l'enjeu. Il ne s'agit pas d'un luxe mais d'un investissement durable pour la santé, la sécurité et le bien-être de tous. Dans un monde qui chauffe, chaque mètre carré rendu à la nature est une victoire. Moulins-lès-Metz peut devenir une commune pilote en matière de renaturation urbaine.

Le groupe majoritaire est présent dans la réflexion communale sur :

- La pose de revêtements perméables adaptés au contexte patrimonial (pavés drainants...),
- La restructuration d'espaces de stationnement en conservant la capacité d'accueil,
- L'intégration de plantations sobres et compatibles avec les contraintes visuelles du site (arbustes bas, alignements ponctuels d'arbres),
- Une valorisation du patrimoine bâti et végétal adjacent, notamment par l'éclairage et le traitement paysager.

Le groupe majoritaire encourage ces projets, afin que ces lieux centraux deviennent des exemples d'équilibre entre écologie et usage public. Nous reviendrons régulièrement vers vous pour présenter nos avancées dans ce domaine.

LE GROUPE D'UNION ET D'INTÉRÊT COMMUNAL :

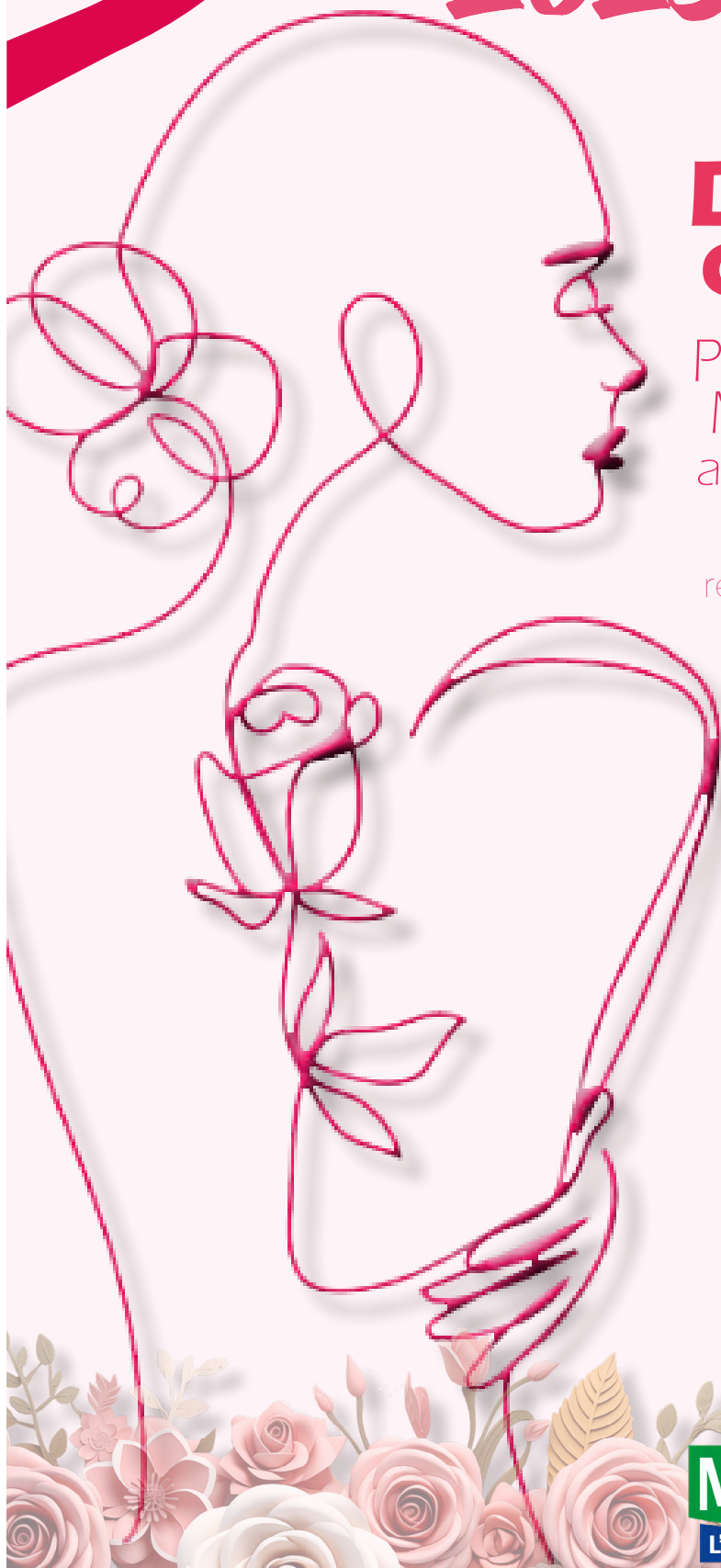
Jean Bauchez, Claudie Fugewski, Marc Pinault, Bernadette Lapague, Armelle Champlon, Hervé Bourguignon, Maryse Glemet, Romuald Duda, Léo Kanny, Jean-Yves Bègue, Monique Schaller, Francis Guibery, Jeannine Billotte, Michel Leich, Pascale Holle, Dominique Lanceron, Michel Schaller, Valérie Bohs, Michel Lutz, Rachel Nicolas, Laurent Perrin, Nadège Drissi, Yann Maucourt, Michèle Wilbratte.

GROUPE DE L'OPPOSITION "ENTRE VOUS ET NOUS"

Aucun élément n'a été transmis par ce groupe politique à la direction de la communication



Moulins-lès-Metz marche pour OCTOBRE ROSE 2025



Dimanche 26 OCTOBRE 2025

Prix : 5 € - de 08h à 11h
Marche de 5 ou 10km
au départ du Château Fabert

(Possibilité de se restaurer en
réservant un repas avec l'inscription)

.....
**Plus de renseignements
au 03 87 60 44 60**



Moselle
L'Eurodépartement

LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER

moulins
lès
metz
entre ville